

Régie de l'assurance qualité

Introduction

La régie de l'assurance qualité à l'AMA nous permet, sur la base des retours et des résultats, d'apporter des améliorations et de garantir la qualité des formations. Cette méthodologie tient compte des différentes parties prenantes, notamment les étudiants, les alumni, le personnel et le monde professionnel.

Le processus répond à la question de savoir si les formations contribuent à :

- L'adéquation avec les besoins de l'industrie maritime et/ou de la collectivité;
- Le développement de compétences permettant aux diplômés de fonctionner efficacement dans un environnement durable et en constante évolution;
- Le respect des nouvelles réglementations et des normes académiques;
- L'alignement avec les valeurs fondamentales de l'institution.

Le système de management de la qualité de l'AMA repose sur la norme ISO 9001, axée sur la qualité démontrable de l'ensemble de l'organisation. Ce système permet de démontrer clairement les objectifs poursuivis, des modalités mises en œuvre pour les atteindre et les résultats obtenus. Le système de management de la qualité fonctionne selon un processus PDCA, piloté, suivi et ajusté par le collège de direction, avec l'appui du service HSQE. La norme ISO 9001 est également applicable au pilotage, au suivi et à l'amélioration de la qualité de l'enseignement et est, par conséquent, intégrée dans la régie interne de l'assurance qualité de l'AMA.

Un système de qualité ISO 9001 certifié est une exigence du SPF Mobilité, l'autorité compétente pour l'enseignement maritime.

Le système de qualité ISO 9001 a été renforcé afin d'assurer la conformité avec les *European Standards and Guidelines for Quality Assurance in the European Higher Education Area* (ESG) et le Codex de l'Enseignement supérieur. La régie interne de l'assurance qualité est en mesure de :

- Évaluer périodiquement la qualité de l'enseignement ;
- Traiter les points d'amélioration;
- Consolider et transférer les bonnes pratiques ;
- Communiquer de manière transparente sur la qualité de l'enseignement.

La régie interne de l'AMA fonctionne selon un cycle de six ans, à l'issue duquel une évaluation est réalisée et un nouveau cycle est entamé. Concrètement, la régie interne de l'assurance qualité de l'AMA repose sur :

- La présence d'une structure de concertation transparente et claire ;
- L'utilisation d'outils pédagogiques;
- L'utilisation d'outils de qualité;
- Le suivi interne et externe de la qualité de l'enseignement.

Éléments de la régie interne de l'assurance qualité

Structure de concertation transparente et claire

Au sein de l'organigramme de l'AMA, une structure de concertation claire a été mise en place, permettant l'ancrage d'un cycle décisionnel solide. Celui-ci comprend l'élaboration des politiques, leur suivi, leur évaluation et leur amélioration. Des concertations régulières et une coordination entre les parties concernées garantissent que les préoccupations, les problèmes ou les opportunités d'amélioration identifiés soient discutés. En outre, cette structure offre un cadre stable dans lequel les retours sont partagés, les objectifs évalués et les plans d'action élaborés.

⇒ *Organigramme, consultable sur l'IKZ.*

Le pilier « enseignement » est piloté par la **Commission de l'enseignement** (CE), qui se réunit au minimum **cinq fois par année académique**. La CE est l'organe de concertation central pour l'organisation pédagogique et l'innovation en matière d'enseignement et constitue le lieu central de suivi et d'amélioration de la qualité de l'enseignement. Cette commission est présidée par le responsable de l'enseignement, assisté du conseiller pédagogique. En outre, y siègent des représentants des formations, le coordinateur qualité, l'administration des étudiants, le service STUVO ainsi que des étudiants. Lorsqu'un point spécifique figure à l'ordre du jour, des représentants des groupes de travail, le médiateur ou le coordinateur de l'internationalisation participent également à la réunion. Les deux finalités (Sciences nautiques (SN) et Mécanique Navale (MN)) se retrouvent au sein de la Commission de l'enseignement. En réunissant les formations au sein de la CE, l'AMA souligne le tronc commun des deux formations et permet le transfert des bonnes pratiques d'une formation à l'autre. Certains sujets reviennent chaque année à des moments fixes de l'ordre du jour.

Afin de suivre la qualité de l'enseignement, une réunion annuelle de la CE est organisée comme **moment de réflexion**. Lors de cette réunion, une réflexion est menée sur la base des critères de qualité. Ce **moment de réflexion** a lieu à la fin de l'année académique.

- ⇒ *Commission de l'enseignement : 5x par année académique, contributions aux facultés, à la politique et aux services, procès-verbaux sur le disque S.*
- *1^{re} CE de l'année académique : plan d'action annuel, rapport IDUM (taux de réussite et sorties), curriculum, politique d'enseignement et d'évaluation ;*
 - *2^e CE de l'année académique : WOM (méthodologie de recherche scientifique), planification des stages, Erasmus ;*
 - *3^e CE de l'année académique : planification de l'année académique suivante, règlement des études et des examens, rapport IDUM (admissions et progression) ;*
 - *4^e CE de l'année académique : bien-être des étudiants, contribution du monde professionnel, simulateurs, réflexion sur le stage en mer ;*
 - *5^e CE de l'année académique : réunion de réflexion sur la base des 8 critères de qualité, plan d'action annuel.*

Par ailleurs, il existe un **comité** pour les formations SN et MN. Ces comités sont les propriétaires de contenu des formations, traitent les thèmes stratégiques et assurent la mise en œuvre pratique des formations. Ils traduisent la politique d'enseignement et d'évaluation ainsi que le règlement des études et des examens, et formulent des propositions à la CE concernant des adaptations au sein des

formations. Les comités constituent une plateforme de discussion ouverte, permettant la participation des enseignants concernés, en fonction des points à l'ordre du jour.

⇒ *Réunions des comités SN et MN, contributions à la CE par le président, procès-verbaux sur le disque S.*

Au sein des formations, il existe trois **facultés**, chacune dirigée par un coordinateur. La faculté regroupe les enseignants responsables de lignes d'apprentissage ayant une approche similaire (nautique, en mécanique navale, sciences exactes et sciences humaines). Au sein de la faculté, les enseignants collaborent, donnent une orientation de fond aux lignes d'apprentissage et aux unités d'enseignement, et veillent à ce que toutes les compétences (académiques et STCW) soient abordées. Ils harmonisent les contenus, peuvent dispenser des cours conjointement et agissent comme pairs. Les enseignants tirent profit des formations continues et des échanges (internationaux) de leurs collègues. Le coordinateur de la faculté est le premier point de contact pour les enseignants.

⇒ *Réunions des facultés SN, MN et sciences, contributions à la CE par les coordinateurs de faculté, procès-verbaux sur le disque S.*

Enfin, il existe plusieurs **groupes de travail** permanents (WOM – méthodologie de la recherche scientifique, stage en mer, simulateurs), ainsi que des groupes de travail ad hoc.

⇒ *Contributions des groupes de travail à la CE, procès-verbaux sur le disque S.*

Instruments pédagogiques

Un deuxième élément de la régie réside dans l'utilisation d'un ensemble d'instruments pédagogiques. Leur mise en œuvre est suivie au sein de la Commission de l'enseignement (CE).

L'AMA dispose d'un plan stratégique qui comprend des objectifs pour le fonctionnement régulier et qui stimule l'innovation. Toutes les formations et tous les services de l'AMA contribuent à la réalisation des objectifs du plan stratégique et les concrétisent, pour l'enseignement, par l'élaboration d'un **plan d'action annuel**. Le plan d'action annuel définit les résultats attendus et les actions qui y sont liées. Le suivi de ce plan constitue le fil conducteur des formations. Le plan d'action annuel est élaboré et suivi au sein de la CE, où il figure comme point fixe à l'ordre du jour de la **première réunion de chaque année académique** et est joint en annexe permanente aux procès-verbaux des réunions. L'évaluation du plan d'action annuel a lieu lors de la réunion de réflexion de la CE.

- ⇒ *Discussion du plan d'action annuel lors de la première réunion de la CE de l'année académique ;*
- ⇒ *Évaluation des réalisations du plan d'action annuel lors de la réunion de réflexion de la CE en fin d'année académique.*

La **vision pédagogique** décrit l'approche éducative des formations au moyen de différents textes, tels que la politique linguistique, l'utilisation de l'IA générative et le bien-être des étudiants. Elle est visible dans le guide des études à travers les différentes méthodes didactiques, les formes d'évaluation, les supports pédagogiques et les formes d'accompagnement, et se reflète également dans le règlement des études et des examens (REE). En discutant ces éléments au sein de la CE, l'AMA réfléchit à la conception de l'enseignement.

- ⇒ *Discussion de la vision pédagogique et des adaptations du REE au sein de la CE ;*
- ⇒ *Mise à jour annuelle du REE par le groupe de travail REE, approbation par la CE, disponibilité sur l'IKZ et BB.*

Le **profil de formation** décrit l'identité de la formation, y compris les acquis d'apprentissage, les compétences STCW et les exigences actuelles du domaine disciplinaire, du monde professionnel et de la réglementation.

- ⇒ *Profil de formation disponible sur l'IKZ.*

Les formations utilisent un **guide des études** comprenant des **fiches de cours** contenant au minimum un résumé des contenus d'apprentissage, les objectifs d'apprentissage, les méthodes de travail et les modalités d'évaluation. La base des fiches de cours est le planning annuel, préparé en concertation entre le responsable de l'enseignement, les coordinateurs des facultés et le service HSQE, et approuvé par la CE. Le système interne de qualité comprend, pour chaque formation, une matrice de compétences liant les acquis d'apprentissage spécifiques au domaine et les compétences STCW aux différents unités d'enseignement.

- ⇒ *Améliorations annuels du planning annuel approuvés par la CE ;*
- ⇒ *Améliorations annuels des fiches de cours sur l'IKZ sur la base du planning annuel ;*
- ⇒ *Mise à jour annuelle du guide des études sur la base des fiches de cours. Publication du guide des études sur Blackboard et sur le site web ;*
- ⇒ *Matrice de compétences pour les acquis d'apprentissage spécifiques au domaine et les compétences STCW.*

Instruments de qualité

Un troisième élément de la régie est l'utilisation d'un ensemble d'instruments de qualité. Les données sont discutées au sein de la CE ou déléguées aux comités de formation ou aux facultés.

Les formations suivent plus étroitement qu'auparavant **la charge d'étude** des programmes grâce à la réalisation de mesures du **temps d'étude**. Chaque année, en concertation avec les coordinateurs de facultés, les unités d'enseignement éligibles à une mesure du temps d'étude sont définis.

- ⇒ *Rapport de mesure du temps d'étude transmis à l'enseignant, au coordinateur de faculté concerné et au responsable de l'enseignement ; discussion au sein du comité de formation si utile.*

Les données relatives à l'entrée, à la progression et la sortie des formations sont facilement consultables par tous par l'IKZ.

- ⇒ *Discussion des données IDUM au sein de la CE, évaluation de la direction.*

La contribution des **parties prenantes internes et externes** est ancrée par l'IKZ, tous les collaborateurs et les étudiants (par le conseil des étudiants) peuvent formuler des notifications de manière accessible. Ainsi, le système de qualité est porté par l'ensemble des parties prenantes internes et les défis sont détectés rapidement. Le conseil des étudiants est membre de la CE et peut y proposer des points à l'ordre du jour. Chaque semestre, le responsable de l'enseignement organise, avec le coordinateur qualité, une concertation avec l'ensemble du conseil des étudiants.

- ⇒ *Notifications sur l'IKZ pertinents pour l'enseignement inscrits à l'ordre du jour de la CE ;*
- ⇒ *Concertation conseil des étudiants – responsable de l'enseignement – coordinateur qualité, retour d'information vers la CE.*

Les étudiants sont consultés chaque année (par Blackboard) au moyen **d'enquêtes** en ligne sur la qualité de l'enseignement. En outre, les enseignants sont encouragés à recueillir des retours des étudiants à la fin de leur cours, par le dialogue ou par enquête. L'AMA organise également régulièrement des **groupes de discussion** avec des étudiants. Lors de la réunion de réflexion, les bilans annuels de STUVO, des personnes de confiance, des médiateurs et du conseil des étudiants constituent un élément fixe.

- ⇒ *Résultats des enquêtes étudiantes transmis à l'enseignant pour auto-évaluation, discussion lors des entretiens de fonctionnement et d'évaluation ;*
- ⇒ *Résultats des groupes de discussion transmis à l'enseignant et au responsable de l'enseignement ; discussion des thèmes généraux liés à l'enseignement au sein de la CE ;*
- ⇒ *Bilans annuels de STUVO, des personnes de confiance, des médiateurs et du conseil des étudiants transmis au responsable de l'enseignement pour discussion lors de la réunion de réflexion de la CE.*

Le monde professionnel est consulté et impliqué par des **enquêtes** auprès des **alumni** et du **secteur professionnel**, ainsi que par la **commission du monde professionnel**, qui se réunit deux fois par an. Des pairs externes et des experts sont impliqués de manière structurelle lors de la journée annuelle de l'enseignement, de **la journée de résonance** et dans le cadre de l'évaluation par les pairs du niveau final atteint, organisée tous les six ans (voir plus loin pour des informations détaillées). Enfin, les pairs et le monde professionnel sont impliqués pour renforcer l'enseignement authentique.

- ⇒ *Discussion des contributions issues des enquêtes auprès des alumni et de la commission du monde professionnel au sein de la CE ou des réunions de faculté, selon la pertinence.*

Par le **conseiller pédagogique**, l'institution est informée de toutes les nouvelles évolutions dans le **paysage de l'enseignement flamand**, des modifications du Codex de l'enseignement supérieur (CES) et des autres réglementations pertinentes pour l'établissement. Le conseiller pédagogique institutionnel participe aux différents groupes de travail pédagogiques au sein de VLHORA et de l'association, en assure le suivi, fait rapport à l'institution et conseille sur leur mise en œuvre.

⇒ *Apports du conseiller pédagogique discutés au sein de la CE lorsque pertinent.*

La qualité de l'approche pédagogique, des supports d'apprentissage et des évaluations est suivie au moyen de moments **d'apprentissage entre pairs**.

- Les enseignants participent à la 'journée pédagogique' annuelle organisée par le conseiller pédagogique. Cette journée vise à introduire des perspectives pédagogiques au sein de l'AMA et à renforcer le dialogue entre les formations et les experts externes.
- Les formations organisent également chaque année une journée de résonance avec le monde professionnel, au cours de laquelle les enseignants échangent avec des experts sur les points sensibles et les évolutions récentes du secteur maritime. Les contributions sont discutées lors des réunions de faculté.
 - ⇒ *Journée annuelle de l'enseignement, documentation sur le disque S ;*
 - ⇒ *Journée annuelle de résonance : les retours constituent un point fixe des réunions de faculté, dans le cadre de la formation continue.*
- Les formations poursuivent le développement de l'observation collégiale interne entre pairs portant sur la didactique, les supports d'apprentissage et l'évaluation, en utilisant un modèle développé à cet effet. L'évaluation par les pairs des épreuves est ancrée depuis de nombreuses années et est appliquée par tous les collègues. Ces aspects sont également abordés lors des réunions de faculté.
 - ⇒ *Retours des observations par les pairs lors des réunions de faculté, élément fixe de la formation continue.*
- Les enseignants sont encouragés à partager avec leurs collègues leurs expériences nationales et internationales dans le monde professionnel et dans d'autres établissements d'enseignement. Ces retours sont également partagés lors des réunions de faculté.
 - ⇒ *Retours des formations continues, formations et échanges lors des réunions de faculté, élément fixe de la formation continue ; rapport de formation conservé sur le disque S.*

Suivi interne et externe de la qualité de l'enseignement

Comme dernier pilier de la régie interne, l'accent est mis sur le suivi de la qualité de l'enseignement, tant par des instances internes qu'externes. Le comité d'audit reçoit les rapports de tous les audits internes et externes. Lors des réunions du comité d'audit, le coordinateur qualité présente l'état d'avancement du suivi des différents audits.

- Le **SPF Mobilité et Transports** est responsable du contrôle de la qualité des formations en Belgique en ce qui concerne l'intégration des compétences maritimes. Il reconnaît, par un audit annuel, l'AMA comme centre de formation maritime et détermine quels brevets de compétence peuvent être délivrés après le suivi d'une formation. L'État belge est à son tour contrôlé par l'Europe par l'Agence européenne pour la sécurité maritime (EMSA) et au niveau mondial par l'IMO (Organisation maritime internationale).
⇒ *Rapport d'audit du SPF sur l'IKZ et transmission au comité d'audit ; enregistrer les non-conformités et observations sur l'IKZ ; coordination du suivi par le coordinateur qualité, délégation de la mise en œuvre au responsable concerné.*
- Lors des **revues de direction** annuelles, la direction de l'AMA évalue le système de management de la qualité afin d'en garantir la pertinence continue, l'adéquation, l'efficacité et l'alignement avec l'orientation stratégique de l'organisation. Cette revue permet de faire le bilan de l'année écoulée et de se projeter vers l'avenir en fixant des objectifs concrets et des accords pour l'année suivante.
⇒ *Rapport de revue de direction sur l'IKZ et transmission au comité d'audit ; enregistrer les objectifs et points d'attention sur l'IKZ ; coordination du suivi par le coordinateur qualité, délégation de la mise en œuvre au responsable concerné.*
- Chaque année, DNV évalue l'adéquation du fonctionnement de l'AMA par un audit externe dans le cadre de la certification **ISO9001**.
⇒ *Rapport d'audit ISO sur l'IKZ et transmission au comité d'audit ; enregistrer les non-conformités et observations sur l'IKZ ; coordination du suivi par le coordinateur qualité, délégation de la mise en œuvre au responsable concerné.*
- Par un **système d'audits internes**, un aspect du fonctionnement de l'institution est examiné chaque année. Le comité d'audit détermine, sur la base des rapports des instruments internes et externes, les thèmes des audits internes. Le service HSQE coordonne l'exécution des audits. Ceux-ci sont réalisés en interne par HSQE ou externalisés. Le suivi est assuré par les différents responsables, avec le soutien de HSQE.
⇒ *Rapports d'audit interne sur l'IKZ et transmission au comité d'audit ; enregistrer les opportunités d'amélioration sur l'IKZ ; coordination du suivi par le coordinateur qualité, délégation de la mise en œuvre au responsable concerné.*
- **L'évaluation externe du niveau final atteint** examine, tous les six ans, dans quelle mesure les résultats d'apprentissage visés par les formations sont réalisés et si les compétences finales atteintes répondent aux attentes et exigences du domaine disciplinaire et du monde professionnel. L'accent est mis sur la réalisation des compétences académiques des étudiants. L'évaluation est menée conjointement pour le bachelier et le master en Sciences nautiques et en Mécanique navale afin de valoriser le tronc commun, tout en respectant l'identité propre des deux formations. Elle est réalisée par un panel indépendant de trois pairs externes experts. Lors d'une visite sur site, le panel rencontre des représentants des formations et des étudiants. L'évaluation

débouche sur un rapport qui se prononce sur le niveau final atteint et identifie des bonnes pratiques ainsi que des points d'amélioration.

- ⇒ *Rapports de l'évaluation externe du niveau final atteint sur l'IKZ et transmission au comité d'audit ; enregistrer les opportunités d'amélioration sur l'IKZ ; coordination du suivi par le coordinateur qualité, délégation de la mise en œuvre au responsable concerné ;*
- ⇒ *Information publique sur le site web.*

- À la fin de l'année académique, une **réunion annuelle de réflexion** sur la qualité de l'enseignement a lieu au sein de la Commission de l'enseignement. Cette réflexion se déroule dans un climat ouvert, sur la base d'événements liés à un ou plusieurs des huit critères de qualité de l'enseignement supérieur. Ceux-ci sont analysés et, le cas échéant, des actions concrètes ou stratégies d'amélioration sont formulées. Elle aboutit à un rapport de réflexion contenant des constats, des considérations et des recommandations concernant la qualité de l'enseignement. Les formations assurent le suivi de ce rapport en intégrant, le cas échéant, les recommandations dans le plan d'action annuel de la CE. Lors de cette réunion de réflexion, les documents suivants sont utilisés :

- Rapport du bilan annuel STUVO (confidentiel)
- Rapport du bilan annuel du conseil des étudiants (confidentiel)
- Rapport du bilan annuel des médiateurs (confidentiel)
- Procès-verbaux des réunions de la CE
- Rapports des réunions de la commission du monde professionnel
- Recherche Erasmus+ par les pairs sur l'enseignement
- Évaluation externe du niveau final atteint

- ⇒ *Rapports de la réunion de réflexion sur l'IKZ et transmission au comité d'audit ; enregistrer les opportunités d'amélioration sur l'IKZ ; coordination du suivi par le responsable de l'enseignement, délégation de la mise en œuvre au responsable concerné ;*
- ⇒ *Rapports de la réunion de réflexion par critère de qualité publiés sur le site web.*

- Tous les six ans, la commission de validation examine, lors du **moment de validation**, la qualité de la formation sur la base des huit critères de qualité. Cette analyse repose sur un dossier établi par HSQE dans le cadre d'une concertation participative entre les membres. Le moment de validation aboutit à un rapport comprenant trois éléments :

- Pour chaque critère de qualité, les points forts (justifiant la validation) et les points d'amélioration possibles ;
- Une conclusion incluant une description de la culture qualité existante ;
- Un avis de validation à l'attention du collège de direction et du conseil de surveillance.

Sur la base de ce rapport, le collège de direction / le conseil de surveillance prend une **décision de validation** concernant les formations.

Des décisions distinctes sont prises pour Sciences nautiques et Mécanique Navale, ainsi que pour le bachelier et le master.

- ⇒ *Dossier de la commission de validation établi par HSQE, le transmettre aux membres, et le conserver sur le disque S ;*
- ⇒ *Transmettre le rapport de la commission de validation aux membres du collège de direction et du conseil de surveillance et le conserver sur le disque S ;*

- ⇒ *Transmettre les décisions de validation et le rapport de la commission diffusés en interne, les transmettre aux membres du comité d'audit, le télécharger sur l'IKZ et les publier sur le site web ;*
- ⇒ *Suivi par les procès-verbaux de la CE et du comité d'audit.*
- La NVAO (Organisation d'accréditation néerlandaise-flamande) est l'organisme d'assurance qualité qui accrédite les formations existantes et nouvelles et évalue l'assurance qualité des établissements d'enseignement supérieur. Une commission d'experts indépendants réalise l'évaluation tous les six ans. L'évaluation institutionnelle examine si un établissement d'enseignement supérieur mène une politique éducative de qualité, y compris la régie visant à garantir la qualité de ses formations. Elle analyse l'alignement de la politique éducative avec la vision pédagogique de l'institution et les défis sociétaux auxquels elle est confrontée dans son contexte propre. Elle examine également si et comment l'institution, par sa régie interne, garantit la qualité des formations individuelles.
(<https://www.nvao.net/nl/procedures/vlaanderen/instellingsreview>)
 - ⇒ *Télécharger le rapport d'évaluation institutionnelle sur l'IKZ et le présenter au collège de direction / conseil de surveillance et au comité d'audit; enregistrer le suivi sur l'IKZ; coordination du suivi par le responsable de l'enseignement et le coordinateur qualité ; recours à un partenaire externe si nécessaire;*
 - ⇒ *Rapport accessible par un lien sur le site web.*
- L'AMA participe, par cycle de six ans, à deux analyses systémiques à l'échelle du système (SBA). Ces analyses visent à partager les bonnes pratiques autour d'un thème donné au sein de la communauté de l'enseignement supérieur et contribuent ainsi à la culture qualité de l'enseignement supérieur.
 - ⇒ *Publication des analyses systémiques diffusée en interne.*

VUE DE L'ENSEMBLE DE LA RÉGIE

Réunion	Fréquence
Commission de l'enseignement	Au moins 5x / année académique
Comité de formation SN/MN	Au moins 3x / année académique
Réunion de faculté	Au moins 2x / année académique
Groupe de travail WOM	Au moins 3x / année académique
Groupe de travail stage	Au moins 3x / année académique
Groupe de travail simulateurs	Au moins 2x / année académique
Consultation conseil des étudiants – responsable de l'enseignement - coordinateur qualité	Au moins 2x / année académique
Collège de direction	Au moins 2x / année académique
Conseil de surveillance	Au moins 2x / année académique

Quoi	Qui / quand	Suivi
Plan d'action annuel	CE1, présenter au collège de direction et au conseil de surveillance CE5	Responsable de l'enseignement
IDUM	CE1, CE3	Coordinateur qualité
Politique d'enseignement	CE1	Responsable de l'enseignement
Politique d'évaluation	CE1	Responsable de l'enseignement
WOM	CE2	Groupe de travail WOM
Stage	CE2, CE4	Groupe de travail stage
Planification de l'année	CE3	Responsable de l'enseignement
Règlement des études et des examens	CE3	Groupe de travail REE
Bien-être des étudiants	CE4, réunion de réflexion	STUVO, Responsable de l'enseignement
Le monde professionnel, alumni	CE4	Commission du monde professionnel
Simulateurs	CE4	Groupe de travail simulateurs
Réunion de réflexion	CE5	Commission du monde professionnel
Fiches ECTS	Après CE3	Enseignants, coordinateur de faculté, coordinateur qualité
Guide des études	Après les fiches ECTS	Coordinateur qualité
Mesure du temps d'étude	Selon l'accord convenu avec coordinateurs de faculté	Enseignant, coordinateur de faculté, responsable de l'enseignement
Notifications sur l'IKZ (si applicable/pertinent)	CE	Coordinateur qualité
Contribution conseil des étudiants	CE, réunion de réflexion	Responsable de l'enseignement
Enquêtes des étudiants	Entretiens de fonctionnement et d'évaluation	Enseignant, coordinateur de faculté
Entretiens focus	En continu	Réunions de faculté

Personnes de confiance	Réunion de réflexion	Responsable de l'enseignement
Médiateurs	Réunion de réflexion	Responsable de l'enseignement
Journée de résonance	1x/année académique	Réunion de faculté
Journée pédagogique	1x/année académique	Conseiller pédagogique institutionnel, enseignants
Observations et retours entre pairs	En continu	Réunions de faculté
Formations continues, formations et échanges	En continu	Réunions de faculté
Audit SPF	1x/année académique	Comité d'audit, coordinateur qualité
Cadre juridique	En continu	CE, conseiller pédagogique institutionnel
Revue de direction	1x/année académique	Comité d'audit, coordinateur qualité
ISO-9001	1x/année académique	Comité d'audit, coordinateur qualité
Audits internes	1x/année académique	Comité d'audit, coordinateur qualité
Évaluation institutionnelle	1x/6 années académiques	Collège de direction Conseil de surveillance Comité d'audit Responsable de l'enseignement Coordinateur qualité
Etude externe niveau final atteint	1x/6 années académiques	Comité d'audit, coordinateur qualité
Réunion de réflexion	CE5, présenter au collège de direction et au conseil de surveillance	Collège de direction Conseil de surveillance Comité d'audit Responsable de l'enseignement
Moment de validation	1x/6 années académiques, conseil à (vide)	Collège de direction Conseil de surveillance Coordinateur qualité
Décision de validation	1x/6 années académiques après le moment de validation	Collège de direction Conseil de surveillance Comité d'audit Responsable de l'enseignement Coordinateur qualité
Analyses systémiques à l'échelle du système	2x/6 années académiques	Coordinateur qualité